



HAL
open science

Mesures et données d'activités des parlementaires

Olivier Costa

► **To cite this version:**

Olivier Costa. Mesures et données d'activités des parlementaires. Dictionnaire encyclopédique du parlement, 2023, p. 806-809. halshs-04372833

HAL Id: halshs-04372833

<https://shs.hal.science/halshs-04372833>

Submitted on 4 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mesures et données d'activités des parlementaires

COSTA, Olivier

Directeur de recherche au CNRS, CEVIPOF – Sciences Po, Paris

Directeur des Études politiques, Collège d'Europe, Bruges

in Damien Connil, Priscilla Jensel-Monge et Audrey de Montis (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du parlement*, Larcier, 2023, p. 690-692

Dans une démocratie avancée, la représentation ne peut être un chèque en blanc. Quelle que soit la conception que l'on en a, les représentants doivent rendre des comptes à leurs électeurs, et aux citoyens en général. Cette exigence se traduit de différentes manières : par la publicité des délibérations des assemblées, la diffusion publique des débats, la présence des journalistes, l'enregistrement de la manière dont votent les élus pour certains scrutins, etc. Depuis le tournant des années 2000, elle prend aussi la forme de la mise à disposition par les chambres de données relatives aux activités de leurs membres et de leurs organes. Ces données sont accessibles sur les sites Internet des assemblées et sont extraites, compilées et mises en forme par des associations, des journalistes et des experts. Des sites spécialisés permettent désormais d'analyser et de comparer aisément les activités des parlementaires. Ces outils contribuent à une plus grande transparence de la représentation et contraignent les élus à rendre des comptes aux citoyens. Mais on note aussi des usages problématique et des dérives, et des progrès doivent être considérés pour permettre aux électeurs de mieux appréhender les activités et positionnements de leurs élus.

La montée en puissance des indicateurs d'activités et des classements d'élus

Aujourd'hui, les médias évoquent peu les activités des parlementaires, notamment dans les régimes où le pouvoir exécutif domine. Quand ils le font, c'est souvent à l'approche des élections législatives pour commenter des classements quantitatifs d'élus. Ils titrent alors sur le parlementaire le plus présent ou le plus actif, et blâment les cancre de la politique. Ces évaluations et ces classements favorisent une forme de contrôle des citoyens sur leurs élus, mais ils posent divers problèmes.

D'un point de vue méthodologique, ils agrègent des indicateurs très différents, comme le taux de présence en séance, les interventions orales ou encore le nombre d'amendements rédigés. Les scores qui en résultent n'ont aucun sens, car ils dépendent largement de la façon dont les éléments sont pondérés. Or, qui peut dire si la présence en séance est plus ou moins importante que la rédaction de rapports ou le dépôt d'amendements ? Par ailleurs, la signification même de ces indicateurs quantitatifs est incertaine. Qu'un élu soit présent, pose des questions ou intervienne dans les débats ne veut pas dire qu'il a de l'influence ou qu'il représente efficacement les citoyens ou ses électeurs. Inversement, les parlementaires qui sont accaparés par des responsabilités importantes (membres du Bureau, présidents de commission ou de groupe, rapporteurs...) ont souvent des scores faibles, alors même qu'ils sont des acteurs-clés de l'institution. De plus, les indicateurs habituellement mobilisés ne représentent pas toutes les activités des élus – qu'il s'agisse du travail en circonscription, des

interventions dans les médias ou des responsabilités au sein des chambres ou des partis. Enfin, les journalistes ne rappellent pas que les parlementaires n'ont pas tous les mêmes opportunités, selon les caractéristiques de leur circonscription (plus ou moins éloignée de Paris), leur expérience ou leur appartenance à la majorité ou à l'opposition.

Qu'est-ce qu'un bon parlementaire ?

Même si cela n'est jamais dit et assumé, les classements sont sous-tendus par l'idée qu'un « bon représentant » devrait adopter telle ou telle conception de son mandat, et privilégier des activités précises. Or certains élus entendent défendre l'intérêt général par la fabrication des lois, d'autres par un fort investissement dans leur circonscription, et d'autres encore par la promotion d'une cause précise. Les parlementaires peuvent aussi décider d'être des artisans discrets et constructifs du travail parlementaire ou, au contraire, d'être des tribuns. Il n'appartient pas aux journalistes ou aux experts de déterminer l'approche de la représentation la plus légitime, car les citoyens eux-mêmes ont des attentes contrastées : un électeur de la majorité sera sans doute satisfait que son député rédige des amendements et soutienne l'action du gouvernement, tandis qu'un électeur d'un parti antisystème attendra de lui qu'il développe un discours critique et promeuve une politique alternative. Il faut donc faire droit aux multiples dimensions de la représentation politique, ce que ne font pas les classements existants, qui en imposent une vision subjective et réductrice, axée sur une conception précise de ce qu'elle devrait être et reposant sur un nombre d'indicateurs restreint.

Vers une mesure plus subtile des activités parlementaires

Les indicateurs d'activités parlementaires sont néanmoins un outil important de la démocratie représentative, qui répond à l'aspiration des citoyens à plus de transparence et de contrôle. Il faut toutefois privilégier une approche plus qualitative de l'analyse des activités parlementaires, permettant de rendre compte de la pluralité des rôles endossés par les élus, et de rappeler qu'ils se déploient en différents lieux – les assemblées, certes, mais aussi la circonscription, les médias ou le parti. Il faut aussi analyser la congruence entre les préférences des électeurs et les comportements et positions de leurs élus, qui n'est pas envisagée par les instruments existants. Si les citoyens peuvent aujourd'hui juger du degré d'activité de leurs représentants, ils n'ont pas d'information systématique sur leurs positions : décident-ils en leur âme et conscience, ou sont-ils à l'écoute des préférences de leurs électeurs, ou encore fidèles à la ligne de leur parti ? Cette question est également complexe, car différentes conceptions de la représentation politique peuvent être défendues. Il reste que les citoyens doivent pouvoir juger des orientations politiques de leurs représentants, pour évaluer pleinement la qualité de leur action.

Références bibliographiques :

- Blomgren, Magnus et Rozenberg, Olivier, *Parliamentary Roles in Modern Legislatures*, Londres : Routledge, 2012.

- Cohen Antonin et al., *Les Formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique*, XVIIIe – XXe siècle, Paris : Presses Universitaires de France, 2006, pp. 367-384
- Costa, Olivier Marié, Awenig, « Peut-on évaluer objectivement les parlementaires ? Pour une lecture multidimensionnelle du mandat représentatif », Note n° 27, Observatoire de l'éthique publique, 10 juin 2022
<https://www.observatoireethiquepublique.com/note-27-olivier-costa-peut-on-evaluer-objectivement-les-parlementaires-pour-une-lecture-multidimensionnelle-du-mandat-representatif/>
- Costa, Olivier. « Chapitre 6. Comment évaluer le Parlement européen et ses membres? », in Renaud Dehousse et al., *Que fait l'Europe ?*, 2009, Paris : Presses de Sciences Po, pp. 103-119.
- François, Abel, et Rozenberg, Olivier, « Étude pour une meilleure mesure de l'activité des députés », Rapport d'étude, 2019. Disponible sur : https://www.dalloz-actualite.fr/sites/dalloz-actualite.fr/files/resources/2019/07/rapport_final_mesure_activite.pdf
- Ollion, Etienne, *Les candidats. Novices et professionnels en politique*, Paris : Presses universitaires de France, 2021.